

MUZIONI
(CÙ DUMANDA D'ESAMI PRIURITARIU)

- **DIPUSITATA DA : ALEXANDRA BISCHOF PÀ U GRUPPU « GHJUVENTÙ NAZIUNALISTA »**
- **UGHJETTU : Politique de lutte contre les stupéfiants**

VU la loi Notre du 07/08/2015 qui octroie à la Collectivité de Corse la compétence en matière de cohésion sociale ;

VU la motion n° 2018/022 adoptée par l'Assemblée di a Giuventù le 4 juillet 2018 ;

CONSIDERANT la banalisation de la surconsommation de produits stupéfiants de tout ordre ;

CONSIDERANT l'urgence sociale dont relève ce fléau qui gangrène toutes les strates de notre société ;

CONSIDERANT les risques psychosociaux, et les dommages collatéraux que cet usage peut engendrer au quotidien (rupture du lien social, échec scolaire, violences...);

CONSIDERANT que les outils et moyens mis à disposition dans le cadre de la sensibilisation et de la prévention ne sont plus en adéquation avec l'évolution sociétale ;

CONSIDERANT le « Pattu di a Ghjuventù » adopté le 27/04/2018 qui propose le développement d'actions en faveur de la lutte contre la consommation de drogues ;

L'ASSEMBLEA DI A GHJUVENTU DI A CORSICA

DEMANDE l'étude de faisabilité des dispositifs que nous pouvons engager tels que : les activités de prévention, un plan sur le stress dans la vie des adolescents, l'élaboration d'une base de données entièrement consultable, de nouvelles collaborations à organiser, une stratégie de promotion de la santé dès le plus jeune âge.

DEMANDE un recensement, à l'échelle territoriale, des mesures de sensibilisation et de prévention établies dans le cadre du Plan de lutte contre les stupéfiants.

PROPOSE la mise en œuvre d'une politique territoriale adaptée :

- Dans les établissements scolaires secondaires : la mise en place d'un Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC) sur le modèle de la Guadeloupe.

- Un soutien financier aux familles qui inscrivent leurs enfants dans des structures sportives, artistiques ou culturelles : mise en place d'une charte entre la famille et l'association.

- La demande d'une étude de faisabilité sur la création d'un centre résidentiel de traitement de la toxicomanie (sur le modèle islandais).

- L'établissement d'un plan de prévention général sur les maladies, la santé et sur la qualité de vie à destination de tous.

DEMANDE que l'Assemblea di a Giuventù prenne part à l'ensemble des travaux qui seront entrepris.

MANDATE la Commission de l'Éducation, de la Culture et de la Cohésion Sociale de l'Assemblée de Corse d'engager ces travaux en partenariat avec les Conseillères exécutives des domaines de la formation, de l'éducation, de la santé et du social ainsi que de la jeunesse et des sports.